

## **CONSIGNES – TEST DISPENSATOIRE FACULTATIF DU 5 SEPTEMBRE 2026**

Suite à votre inscription au test dispensatoire facultatif, nous vous informons que le test aura lieu le **samedi 5 septembre 2026 de 9h à 12h** en simultané sur les deux sites de Bruxelles et Charleroi.

**Cette date de test est unique, aucune autre session ne sera organisée pour quelque raison que ce soit.**

**Les candidat.e.s peuvent passer l'épreuve soit sur le campus Charleroi soit sur le campus Solbosch (Bruxelles) de l'Université libre de Bruxelles.**

- « Travail social et Non marchand » (M-TRAVT) à **Charleroi**

Local **C.ZG.S.1.05** situé sur le CampusUCharleroi - bâtiment Zénobe Gramme - 31 bd Solvay (voir : <https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces/campusucharleroi>).

- « Organisation et administration du travail et rapports sociaux » (M-TRAVR) et « Gestion de formation et de la transition professionnelle » (M-TRAVF) à **Bruxelles**

Auditoire Paul-Emile **Janson** situé sur le Campus du Solbosch – bâtiment J – 48 av. Fr. Roosevelt (voir : <https://www.ulb.be/fr/solbosch/plan-du-campus>).

→ **Ci-dessous les consignes à suivre scrupuleusement à Bruxelles et à Charleroi :**

- Il est impératif d'être en possession de votre carte d'identité ;
- Avant d'arriver à l'épreuve, les candidat.e.s doivent avoir pris connaissance de l'intitulé des trois programmes (finalités) du Master en sciences du travail pour pouvoir choisir lors de l'épreuve le programme (la finalité) auquel ils/elles s'inscrivent ;
- L'épreuve démarre à 9h précise, vous êtes donc attendu à 8h45, aucun retard ne sera toléré ;
- Les téléphones portables sont interdits lors de l'examen, il faudra l'éteindre et le déposer au bas de l'auditoire avec vos sacs et affaires personnelles, avant le début de l'examen ;
- Munissez-vous d'un bic ou d'un stylo bleu/noir personnel ;
- Toute personne prise en situation de fraude sera disqualifiée.

Merci d'avance.

L'administration facultaire